

Identification		Numéro de dossier : 1074615001
Unité administrative responsable	Mise en valeur du territoire et du patrimoine , Bureau du patrimoine / de la toponymie et de l'expertise , Politique / mise en valeur sectorielle et toponymie	
Niveau décisionnel proposé	Conseil municipal	
Sommet	Chantier 2.4.2 - Patrimoine et aménagement de qualité - Politique du patrimoine	
Contrat de ville	Ch. 4 - Sect. 4.2 - La culture et le patrimoine	
Projet	-	
Objet	Mandater le Conseil du patrimoine de Montréal pour tenir une séance d'information publique sur l'intérêt de procéder à la constitution du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène	

## Contenu

### Contexte

Le 30 août 2006, le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine informait le comité exécutif de la pertinence de procéder à la création d'un site du patrimoine comprenant la partie de l'île Sainte-Hélène située à l'ouest du pont Jacques Cartier et de certains éléments du territoire de l'ancien site de l'Exposition Universelle de Montréal, l'EXPO 67 (Dossier décisionnel 1060006001). Le comité exécutif mandatait alors le Service de la mise en valeur du territoire pour poursuivre les études complémentaires permettant de préciser le périmètre du site du patrimoine et préparer le projet de règlement constituant ce site en vertu de la Loi sur les biens culturels du Québec. Le mandat permettait aussi d'identifier les composantes patrimoniales susceptibles d'être citées monument historique en vertu de la même loi. À cet effet, le complexe d'habitation Habitat 67, un pavillon thématique de l'EXPO, réalisé par l'architecte de renommée internationale Moshe Safdie, fait, parallèlement à la constitution du site du patrimoine, l'objet d'un avis de motion en vue de sa citation comme monument historique.

**Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène comprend la partie de l'île Sainte-Hélène située à l'ouest du pont Jacques-Cartier à laquelle est soustraite la portion de territoire faisant l'objet d'un bail emphytéotique entre la Ville de Montréal et Six Flags (La Ronde).**

### Décision(s) antérieure(s)

- Adoption du Plan d'urbanisme: CM040835
- Adoption de la Politique du patrimoine: CM050356
- Mandat du Comité exécutif SMCE060006001 (Dossier décisionnel 1060006001)

### Description

Le périmètre du site du patrimoine retenu comprend la partie de l'île Sainte-Hélène située à l'ouest du pont Jacques-Cartier **excluant la portion de territoire faisant l'objet d'un bail emphytéotique entre la Ville de Montréal et Six Flags (La Ronde).**

Le site du patrimoine comprend une partie de l'ancienne l'île Sainte-Hélène. On y retrouve des témoins matériels témoignant de quatre périodes d'occupation, à savoir:

- La préhistoire: la présence amérindienne sur l'île Sainte-Hélène a été confirmée lors de fouilles

archéologiques.

- La présence française: L'île fut, au 17<sup>e</sup> siècle, l'extension de la baronnie de Longueuil, propriété de Charles Lemoyne, un personnage important dans l'histoire de Montréal. Des ressources archéologiques témoignent de son occupation comme site de villégiature.
- La présence britannique: À partir de 1820, l'île Sainte-Hélène assume une vocation militaire importante. Les composantes bâties en témoignant sont : le mur de l'enceinte fortifiée, l'arsenal, la caserne, la petite poudrière, la grande poudrière, le corps de garde, le lavoir. Le site militaire comprend aussi des composantes paysagères particulières contribuant à rehausser la fonction défensive du site. Un riche patrimoine archéologique se trouve aussi sur l'île.
- Le période canadienne: En 1874, l'île Sainte-Hélène devient le premier parc municipal de Montréal. Les composantes paysagères d'un plan d'aménagement conçu par l'architecte paysagiste de grande renommée Frederick G. Todd en 1931 en témoignent. On y retrouve aussi des équipements municipaux, novateurs pour l'époque et construits dans le cadre de la mise en oeuvre des grands travaux d'amélioration civique visant à contrer le chômage découlant de la Crise économique (le pavillon des Baigneurs, le pavillon des Sports qui est aujourd'hui le restaurant Hélène-de-Champlain, la tour De Lévis, qui abritait jadis le réservoir d'eau).

Le site du patrimoine comprend aussi une partie plus récente, remblayée, qui fut le site d'accueil de l'Exposition Universelle et Internationale de Montréal, EXPO 67, un événement majeur dans l'histoire de Montréal et du pays. On y retrouve les témoins matériels suivants :

- La partie de l'île Sainte-Hélène construite en même temps que l'île Notre-Dame et la Cité du Havre, qui est un ouvrage de génie civil exceptionnel.
- Les témoins matériels d'EXPO 67: La Biosphère, la place des Nations, l'ancien bâtiment du Service bancaire d'EXPO, des éléments de structure de l'ancien pavillon de la Corée, la passerelle du Cosmos, le pont de la Concorde et deux oeuvres d'art: le grand stable intitulé l'Homme et le *Phare du Cosmos*. D'autres oeuvres d'art public réalisées dans les années 1970 sont aussi présentes sur le site: *Girafes*, *Migrations* et *Signe Solaire*. Des oeuvres d'art contemporain se sont ajoutées à ce corpus: *La porte de l'amitié* et *La ville imaginaire*. Ces bâtiments, oeuvres de génie civil et oeuvres d'art public ont été réalisés par des concepteurs de grande renom.

En plus de constituer un témoin exceptionnel d'événements marquants dans l'histoire de Montréal, l'île Sainte-Hélène possède des témoins architecturaux, paysagers, archéologiques, artistiques et des ouvrages de génie de premier ordre. L'île est aussi un élément de paysage unique à Montréal.

#### Justification

- La création du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène est mentionnée au chapitre 2 du Plan d'urbanisme: *Les orientations d'aménagement* ; au point 2.6, *Un patrimoine bâti, archéologique et naturel valorisé*, à l'objectif 15: *Assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti et archéologique/les sites du patrimoine potentiels*: numéro 11: l'île Sainte-Hélène. De plus, la partie II du Plan/documents d'arrondissements attribue à une partie du territoire de l'île une valeur patrimoniale exceptionnelle.
- La Politique du patrimoine identifie les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, de même que la Cité du Havre, comme des secteurs à haute valeur patrimoniale à la section 5.4: *Des territoires à haute valeur patrimoniale*, p. 83: *La reconnaissance de la valeur patrimoniale de l'île Notre-Dame et de l'île Sainte-Hélène*. Le document mentionne, comme action, de "prendre les mesures nécessaires, en collaboration avec la Société du parc des Îles [aujourd'hui la Société du parc Jean-Drapeau], pour assurer la conservation et la mise en valeur des deux îles", ceci implique, notamment de "poursuivre l'étude de la valeur patrimoniale des îles Notre-Dame et Sainte-Hélène ainsi que de la Cité du Havre" et de "mener à terme les démarches nécessaires à la création d'un site du patrimoine comprenant une partie du territoire des îles".
- La création du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène est un geste important posé par l'Administration municipale pour commémorer le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'EXPO 67.

#### Aspect(s) financier(s)

N/A

#### Impact(s) majeur(s)

- L'île Sainte-Hélène est un lieu identitaire de première importance pour les Montréalais. La constitution d'un site du patrimoine par le biais de la Loi sur les biens culturels est le plus haut niveau de reconnaissance patrimoniale pouvant être attribué par une municipalité. Cette désignation d'importance est un moyen efficace pour informer et sensibiliser les citoyens en regard de la richesse de leur patrimoine.
- La reconnaissance de la valeur exceptionnelle du futur site du patrimoine appuie plusieurs initiatives publiques et privées concourant à protéger et mettre en valeur ce territoire.
- La création du site du patrimoine marque la relance de l'attribution de statuts de reconnaissance patrimoniale en vertu de la Loi sur les biens culturels. En effet, la Ville de Montréal n'a pas créé de site du patrimoine depuis 1992. La relance de ce processus démontre concrètement l'engagement de la Ville envers la population dans la mise en oeuvre du Plan d'urbanisme et de la Politique du patrimoine. À ce titre, elle agit de manière exemplaire dans la reconnaissance et la gestion de son propre patrimoine.
- La création du site du patrimoine est un geste pérenne qui renforce les efforts déployés par la Ville pour célébrer le 40e anniversaire d'EXPO 67 dès le printemps 2007. Ce geste témoigne concrètement de l'importance qu'accorde la Ville à un moment déterminant de l'histoire contemporaine de Montréal.
- L'attribution du statut de site du patrimoine dans le cadre de la Loi sur les biens culturels n'a pas d'impact significatif sur la gestion des demandes de permis d'intervention sur les bâtiments, les aménagements ou sur tout autre témoin matériel de l'île Sainte-Hélène. Le cadre de gestion des demandes de permis n'assujettit pas les travaux afférents aux installations temporaires nécessaires à la tenue d'événements particuliers sur l'île.

#### Opération(s) de communication

Mai 2007 : Séance d'information publique tenue par le Conseil du patrimoine

#### Calendrier et étape(s) subséquente(s)

23 avril 2007 - Conseil municipal - mandat au Conseil du patrimoine  
 mai 2007 - Conseil du patrimoine - séance d'information publique  
 28 mai 2007 - Conseil municipal - avis de motion  
 17 septembre 2007- Conseil municipal - adoption du projet de règlement

#### Conformité aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

La procédure établie est conforme aux dispositions de la Loi sur les biens culturels. Elle est aussi conforme à l'action 15.2 du chapitre 2.6 du Plan d'urbanisme et aux orientations de la Politique du patrimoine.

#### Validation

##### Intervenant et Sens de l'intervention

Avis favorable :

Ville-Marie , Bureau du directeur d'arrondissement (Guy HÉBERT)

Avis favorable avec commentaires :

Affaires corporatives , Direction du contentieux (Jean-François MILOT)

Avis favorable avec commentaires :

Développement culturel / de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle, Direction des grands parcs et de la nature en ville (Mario MASSON)

Avis favorable avec commentaires :

Société du parc Jean-Drapeau , Direction (Ruth COLLINS)

Avis favorable :

Mise en valeur du territoire et du patrimoine , Direction de la planification du développement du territoire (Martine PRIMEAU)

Autre intervenant et Sens de l'intervention

Responsable du dossier

Julie BOIVIN

Architecte préposé à la planification

Tél. : 514 872-7705

Télécop. : 514 872-9222

Endossé par:

Isabelle DUMAS

Chef de division

Tél. : 514 872-4192

Télécop. : 514 872-1007

Date d'endossement : 2007-03-23

Numéro de dossier : 1074615001

Numéro de dossier : 1074615001

Unité administrative responsable	Mise en valeur du territoire et du patrimoine , Bureau du patrimoine / de la toponymie et de l'expertise , Politique / mise en valeur sectorielle et toponymie
Niveau décisionnel proposé	Conseil municipal
Sommet	Chantier 2.4.2 - Patrimoine et aménagement de qualité - Politique du patrimoine
Contrat de ville	Ch. 4 - Sect. 4.2 - La culture et le patrimoine
Projet	-
Objet	Mandater le Conseil du patrimoine de Montréal pour tenir une séance d'information publique sur l'intérêt de procéder à la constitution du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

De mandater le Conseil du patrimoine de Montréal pour tenir une séance d'information publique sur l'intérêt de procéder à la constitution du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

-- Signé par Arnold BEAUDIN/MONTREAL le 2007-03-30 16:49:36, en fonction de /MONTREAL.

Signataire:

Arnold BEAUDIN

\_\_\_\_\_  
Directeur  
Mise en valeur du territoire et du patrimoine , Direction de la  
planification du développement du territoire

Numéro de dossier : 1074615001

Numéro de dossier : 1074615001

**Unité administrative responsable** Mise en valeur du territoire et du patrimoine , Bureau du patrimoine / de la toponymie et de l'expertise , Politique / mise en valeur sectorielle et toponymie

**Objet** Mandater le Conseil du patrimoine de Montréal pour tenir une séance d'information publique sur l'intérêt de procéder à la constitution du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène



site du patrimoine sommaire décisionnel.doc

Responsable du dossier  
Julie BOIVIN  
Architecte préposé à la planification  
Tél. : 514 872-7705

Numéro de dossier : 1074615001

Numéro de dossier : 1074615001

Unité responsable	administrative	Mise en valeur du territoire et du patrimoine , Bureau du patrimoine / de la toponymie et de l'expertise , Politique / mise en valeur sectorielle et toponymie
Objet		Mandater le Conseil du patrimoine de Montréal pour tenir une séance d'information publique sur l'intérêt de procéder à la constitution du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires

♦Commentaires

La Direction des grands parcs et de la nature en ville (DGPNV) est favorable au contenu de l'objet du présent sommaire décisionnel.

Il sera cependant nécessaire, quant au contenu du sommaire, et ce au moment de la discussion sur l'intérêt de procéder à la constitution du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène, d'ouvrir le débat plus largement sur les questions suivantes :

- les divers patrimoines : en référant à la récente Politique du patrimoine de la Ville de Montréal où il est fait mention que *le patrimoine montréalais comprend une multitude d'éléments* , il serait utile d'étayer davantage les volets du patrimoine naturel et du patrimoine paysager, visant ainsi à bien faire valoir l'importance de ces deux éléments dans le contexte d'aujourd'hui;
- les diverses politiques montréalaises : en référant à d'autres politiques montréalaises récentes telles la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels et la Politique sur le développement culturel, plusieurs bonifications pourraient être apportées quant aux éléments naturels et artistiques à protéger et mettre en valeur.

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention Mario MASSON Chef de section Planification Tél. : 872-8689 Date: 2007-03-30	Endossé par: Pierre BOUCHARD Directeur - Direction des grands parcs et de la nature en ville Tél. :872-1457 Date d'endossement: 2007-03-30
---	--

Numéro de dossier :1074615001

Numéro de dossier : 1074615001

Unité responsable	administrative	Mise en valeur du territoire et du patrimoine , Bureau du patrimoine / de la toponymie et de l'expertise , Politique / mise en valeur sectorielle et toponymie
Objet		Mandater le Conseil du patrimoine de Montréal pour tenir une séance d'information publique sur l'intérêt de procéder à la constitution du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Sens de l'intervention  
Avis favorable avec commentaires

♦Commentaires

*Cet avis favorable est signé pour madame Louise Paré, directrice générale par intérim de la Société du parc Jean-Drapeau.*

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention Ruth COLLINS Adjointe au directeur général Tél. : (514) 872-5574 Date: 2007-03-30	Endossé par: Ruth COLLINS Adjointe au directeur général Tél. :(514) 872-5574 Date d'endossement: 2007-03-30
---	---

Numéro de dossier :1074615001

Numero de dossier : 1074615001

Unité responsable	administrative	Mise en valeur du territoire et du patrimoine , Bureau du patrimoine / de la toponymie et de l'expertise , Politique / mise en valeur sectorielle et toponymie
Objet		Mandater le Conseil du patrimoine de Montréal pour tenir une séance d'information publique sur l'intérêt de procéder à la constitution du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Sens de l'intervention  
Avis favorable

♦ Commentaires

Numero de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention Martine PRIMEAU chef de division Tél. : 868-5942 Date: 2007-03-30	Endossé par: Martine PRIMEAU chef de division Direction de la planification , du developpement du territoire Tél. :868-5942 Date d'endossement: 2007-03-30
---	--

Numero de dossier : 1074615001

Numéro de dossier : 1074615001

Unité responsable	administrative	Mise en valeur du territoire et du patrimoine , Bureau du patrimoine / de la toponymie et de l'expertise , Politique / mise en valeur sectorielle et toponymie
Objet		Mandater le Conseil du patrimoine de Montréal pour tenir une séance d'information publique sur l'intérêt de procéder à la constitution du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Sens de l'intervention  
Avis favorable

• Commentaires

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention Guy HÉBERT Directeur général adjoint de la Ville responsable du centre-ville et Tél. : 872-7791 Date: 2007-03-26	Endossé par: Guy HÉBERT Directeur général adjoint de la Ville responsable du centre-ville et Tél. :872-7791 Date d'endossement: 2007-03-26
---	---

Numéro de dossier :1074615001

Numéro de dossier : 1074615001

Unité responsable	administrative	Mise en valeur du territoire et du patrimoine , Bureau du patrimoine / de la toponymie et de l'expertise , Politique / mise en valeur sectorielle et toponymie
Objet		Mandater le Conseil du patrimoine de Montréal pour tenir une séance d'information publique sur l'intérêt de procéder à la constitution du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Sens de l'intervention  
Avis favorable avec commentaires

♦Commentaires  
Ci-joint, le projet de règlement:



Règlement-Site-Patrimoine-île-Sainte-Hélène.doc

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention Jean-François MILOT Avocat Tél. : 872-3834 Date: 2007-03-30	Endossé par: Line CHAREST Directrice Contentieux Tél. :872-2919 Date d'endossement: 2007-03-30
---	---

Numéro de dossier :1074615001

---

## Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

---

Assemblée ordinaire du lundi 23 avril 2007  
Séance tenue le 23 avril 2007

Résolution: CM07 0193

---

### **Mandater le Conseil du patrimoine de Montréal pour tenir une séance d'information publique sur l'intérêt de procéder à la constitution du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 avril 2007 par sa résolution CE07 0502;

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Frank Zampino

Et résolu :

de mandater le Conseil du patrimoine de Montréal pour tenir une séance d'information publique sur l'intérêt de procéder à la constitution du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

30.04 1074615001

Gérald TREMBLAY

---

Maire

Colette FRASER

---

Greffière adjointe par intérim

(certifié conforme)

---

Colette FRASER  
Greffière adjointe par intérim

Signée électroniquement le 27 avril 2007